



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour l'environnement**

Distr. : Générale
9 décembre 2009

Français
Original : Anglais

**Onzième session extraordinaire du Conseil d'administration/
Forum ministériel mondial sur l'environnement**
Bali (Indonésie), 24-26 février 2010
Point 2 c) de l'ordre du jour provisoire*

Organisation de la session : organisation des travaux

Ordre du jour provisoire annoté

Point 1. Ouverture de la session

1. La onzième session extraordinaire du Conseil d'administration/Forum ministériel mondial sur l'environnement du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) sera ouverte le mercredi 24 février 2010 à 10 heures au Centre international des conférences de Bali (Indonésie) par le Président du Conseil/Forum ou, en son absence, par un des autres membres du Bureau du Conseil/Forum à sa vingt-cinquième session.

Point 2. Organisation de la session

a) Election du Bureau

2. Conformément aux articles 18 et 19 du règlement intérieur du Conseil d'administration, le Conseil/Forum élira à sa séance plénière d'ouverture, deux vice-présidents, l'un désigné par le Groupe des États d'Afrique et l'autre par le Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes.

3. Cette élection fait suite à celle par l'Assemblée générale, à sa soixante-quatrième session tenue en novembre 2009, de 29 États membres du Conseil d'administration. C'est ainsi que l'Algérie, élue Vice-Président du Conseil d'administration à sa vingt-cinquième session représentant le Groupe des États d'Afrique, a cessé d'être membre du Conseil d'administration le 1^{er} janvier 2010. Le siège occupé par le Groupe des États d'Afrique au sein du Bureau est donc devenu vacant le 1^{er} janvier 2010, d'où la nécessité de procéder à cette élection pour assurer une représentation géographique équitable au sein du Bureau.

* UNEP/GCSS.XI/1.

4. Cette élection permettra également de confirmer la nomination faite par le Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes, dans une lettre adressée par la Mission permanente du Brésil au PNUE le 23 novembre 2009, pour remplacer le Vice-Président élu à la vingt-cinquième session en tant que représentant dudit Groupe.

5. La modification apportée à l'ordre du jour provisoire, tel qu'adopté par le Conseil/Forum à sa vingt-cinquième session, aux fins d'inscrire le présent point a été approuvée par le Bureau à sa réunion tenue le 24 novembre 2009 et communiquée à tous les gouvernements dans la Notification du Directeur exécutif relative à la onzième session extraordinaire.

b) Adoption de l'ordre du jour

6. Le Conseil/Forum adoptera son ordre du jour (UNEP/GCSS/XI/1*). L'ordre du jour provisoire, tel qu'adopté par le Conseil/Forum à sa vingt-cinquième session, et tel que modifié ultérieurement, a été distribué en même temps que la notification relative à la session.

c) Organisation des travaux

i) Organisation des travaux

7. Conformément à la section I de la décision 25/17 et à la décision adoptée ultérieurement par le Bureau, la onzième session extraordinaire durera trois jours, du 24 au 26 février 2010. Des consultations informelles auront lieu au sein des groupes régionaux le mardi 23 février.

8. Le Directeur exécutif recommande qu'après avoir élu le Bureau et adopté son ordre du jour, le Conseil/Forum examine l'organisation des travaux de la session à la séance plénière de la matinée du mercredi 24 février au titre du point 2 c) de l'ordre du jour. Il recommande également que le Conseil/Forum crée, à la séance plénière d'ouverture, des comités de session, y compris un Comité plénier.

9. Le Directeur exécutif recommande en outre qu'à la séance qu'il tiendra dans la matinée du vendredi 26 février, le Conseil/Forum consacre la séance à la prise des décisions requises, y compris celles découlant des consultations ministérielles et du Comité plénier, ainsi que les questions pertinentes pour le Conseil/Forum découlant des réunions extraordinaires simultanées des Conférences des Parties aux conventions de Bâle, de Rotterdam et de Stockholm, qui seront organisées immédiatement avant sa session actuelle. Les participants examineront également le projet de résumé des consultations ministérielles établi par le Président. Par ailleurs, les participants seront appelés à débattre de la résolution 64/236 de l'Assemblée générale en date du 24 décembre 2009 relative à la mise en œuvre d'Action 21, du Programme relatif à la poursuite de la mise en œuvre d'Action 21 et des textes issus du Sommet mondial pour le développement durable et à réfléchir sur les résultats de la quinzième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, y compris les implications pour le PNUE.

10. Le Directeur exécutif recommande que les points 3 (Vérification des pouvoirs des représentants), 5 (Questions diverses), 6 (Adoption du rapport) et 8 (Clôture de la session) soient examinés en séance plénière dans l'après-midi du vendredi 26 février.

11. Le Directeur exécutif présentera, à la séance plénière d'ouverture, sa déclaration de politique générale, qui figure dans le document UNEP/GCSS.XI/2. Elle sera distribuée aux participants et affichée sur le site Internet pertinent une fois qu'elle aura été prononcée.

12. Une interprétation simultanée des travaux du Conseil/Forum, notamment de la plénière, des séances plénières des consultations ministérielles et des séances du Comité plénier, sera assurée dans les six langues officielles de l'Organisation des Nations Unies.

13. Afin de tenter de faire en sorte que la session actuelle du Conseil/Forum soit aussi climatiquement neutre et respectueuse de l'environnement que possible, diverses mesures ont été mises en place. Parmi ces mesures figurent la compensation des émissions de gaz à effet de serre provoquées par le voyage et le séjour à Bali des participants parrainés par le PNUE, des campagnes de communication et la réduction du nombre d'exemplaires sur papier de tous les documents. Les délégations recevront un exemplaire de chaque document et les représentants sont encouragés à visiter le site Internet pertinent afin de

télécharger tout exemplaire supplémentaire dont ils pourraient avoir besoin. Un nombre limité de documents sera disponible durant la session pour les représentants qui souhaiteraient recevoir des exemplaires supplémentaires. Il est recommandé à tous les participants d'envisager de compenser les émissions de gaz à effet de serre provoquées par leur voyage et leur séjour à Bali.

ii) Consultations ministérielles

14. Conformément à la résolution 53/242 de l'Assemblée générale en date du 28 juillet 1999, le Conseil d'administration constitue un Forum ministériel mondial sur l'environnement chargé d'examiner chaque année les questions de politique générale importantes et nouvelles qui se posent dans le domaine de l'environnement. Compte tenu de ce mandat, le Directeur exécutif recommande que les participants tiennent des séances sous la forme de consultations ministérielles depuis la fin de la matinée du mercredi 24 février jusque dans la matinée du vendredi 26 février, sur le thème général « L'environnement dans le système multilatéral ».

15. Les consultations ministérielles débiteront sous la forme de la 1^{ère} séance plénière dans la fin de la matinée du mercredi 24 février, qui sera une séance de cadrage au cours de laquelle l'occasion sera donnée de faire aux ministres le point complet de la situation de l'environnement dans le système multilatéral. Elle sera suivie de deux séances plénières dans les après-midis des mercredi 24 et jeudi 25 février, axées sur les thèmes « Gouvernance internationale de l'environnement et développement durable » et « Biodiversité et écosystèmes », respectivement. Les consultations ministérielles dans la matinée du jeudi 25 février se dérouleront dans le cadre de cinq tables rondes parallèles ayant pour thème « Economie verte ». La séance plénière de la matinée du vendredi 26 février sera consacrée à la prise de décisions et offrira aux participants l'occasion d'examiner les questions mentionnées au paragraphe 9 ci-dessus.

16. Le Directeur exécutif soumettra trois documents de travail pour lancer le débat sur chacun des thèmes énumérés plus haut (documents UNEP/GCSS.XI/10 et Add.1 et Add.2). Le résumé du Président sur les résultats des consultations ministérielles à la vingt-cinquième session du Conseil/Forum est reproduit à toutes fins utiles (UNEP/GCSS.XI/9) et une note d'information sur la composition des tables rondes qui se dérouleront dans la matinée du jeudi 25 février sera distribuée (UNEP/GCSS.XI/INF/10).

17. Un petit déjeuner ministériel spécial de travail sera organisé au début de la matinée du jeudi 25 février pour évoquer les relations entre le PNUE et la Commission du développement durable à sa dix-huitième session. Une note d'information sera distribuée pour faciliter le débat (UNEP/GCSS.XI/INF/7). Des manifestations spéciales pertinentes autour des thèmes des consultations ministérielles seront organisées afin d'étayer davantage le débat.

iii) Comité plénier

18. Le Comité plénier, s'il est créé, devrait commencer ses travaux dans l'après-midi du mercredi 24 février. Il élira son propre bureau conformément à l'article 61 du règlement intérieur et le Conseil/Forum désignera un de ses vice-présidents comme Président du Comité plénier.

19. Le Directeur exécutif recommande que le Comité plénier examine le point 4 de l'ordre du jour (Nouvelles questions de politique générale : l'environnement dans le système multilatéral). Les questions de fond qui seront abordées par le Comité et les documents correspondants sont précisés dans les paragraphes qui suivent.

20. Il est envisagé que le Comité plénier achève ses travaux à la séance qu'il tiendra dans l'après-midi du jeudi 25 février avec l'adoption de son rapport. Le rapport du Comité plénier sera soumis à la plénière pour adoption.

iv) Réunions et manifestations qui précéderont la session et manifestations et réceptions pertinentes

21. La onzième session extraordinaire du Conseil/Forum sera précédée du onzième Forum mondial des grands groupes et des parties prenantes qui sera organisé les dimanche 21 et lundi 22 février 2010 (UNEP/GCSS.XI/INF/5). Il conviendrait de noter que le Forum mondial des grands groupes et des parties prenantes était anciennement dénommé « Forum mondial de la société civile ». Les réunions extraordinaires simultanées des Conférences des Parties aux conventions de Bâle, de Rotterdam et de Stockholm, qui se tiendront les lundi 22 et mardi 23 février, précéderont également la session et comporteront une séance consacrée à la prise de décisions au début de la matinée du mercredi 24 février.

Des informations supplémentaires sur l'organisation des travaux des réunions extraordinaires des Conférences des Parties peuvent être obtenues sur Internet à l'adresse <http://excops.unep.ch/>.

22. Des manifestations spéciales auront lieu tous les jours durant la pause déjeuner sur des questions en rapport avec les délibérations du Conseil/Forum. En outre, plusieurs manifestations parallèles et réceptions seront organisées. Les représentants sont encouragés à participer à ces manifestations.

23. Plusieurs expositions axées sur l'environnement se poursuivront pendant toute la durée de la session.

24. Le calendrier provisoire des séances et des manifestations, y compris des renseignements sur les manifestations pertinentes et les réceptions, figure à l'annexe du présent document et sera également donné dans le journal publié chaque jour pendant la durée de la session, tandis que la liste de tous les documents officiels soumis au Conseil/Forum fait l'objet du document UNEP/GCSS.XI/INF/1. Des renseignements supplémentaires et à jour sur le Conseil/Forum peuvent être obtenus sur le site Internet à l'adresse suivante : <http://www.unep.org/GC/GCSS-XI>.

Point 3. Vérification des pouvoirs des représentants

25. Conformément à l'article 17 du règlement intérieur, les pouvoirs des représentants à la onzième session extraordinaire du Conseil seront examinés par le Bureau, qui fera rapport à ce sujet au Conseil/Forum. On notera qu'en vertu de l'article 16, chaque membre du Conseil d'administration est représenté par un représentant accrédité, qui peut être accompagné par des représentants suppléants et des conseillers. Les pouvoirs des représentants, qui doivent émaner soit du chef de l'État ou du chef du gouvernement, soit du Ministre des affaires étrangères, sont soumis au Directeur exécutif avant la 1^{ère} séance de la session du Conseil/Forum.

Point 4. Nouvelles questions de politique générale : l'environnement dans le système multilatéral

26. Au titre de ce point de l'ordre du jour, le Conseil/Forum sera saisi des documents suivants :

Cote et titre du document	Annotations
<p>UNEP/GCSS.XI/3</p> <p>Amélioration de la coordination au sein du système des Nations Unies, y compris le Groupe de la gestion de l'environnement : mise en œuvre du mémorandum d'accord révisé entre le Programme des Nations Unies pour le développement et le Programme des Nations Unies pour l'environnement : rapport du Directeur exécutif</p>	<p>Ce document est présenté en application du paragraphe 35 de la décision 25/1, section VI. Il rend compte de l'état d'application du mémorandum d'accord révisé entre le Programme des Nations Unies pour le développement et le PNUE.</p> <p>Il contient également, dans le contexte de l'amélioration de la coordination au sein du système des Nations Unies, en application du paragraphe 31 de la même décision, des informations pertinentes concernant la demande faite par le Conseil dans la même décision au Directeur exécutif d'inviter le Groupe de la gestion de l'environnement à promouvoir la coopération au sein du système des Nations Unies afin d'aider les États Membres à mettre en œuvre le programme international en matière d'environnement, y compris en envisageant des approches conjointes pour relever les défis environnementaux revêtant une importance à l'échelle du système des Nations Unies.</p> <p>Il propose que le Conseil prenne note du rapport et encourage le Groupe de la gestion de l'environnement à poursuivre la coopération entre les organismes des Nations Unies concernés.</p>

Cote et titre du document	Annotations
<p>UNEP/GCSS.XI/4</p> <p>Gouvernance internationale de l'environnement : résultats des travaux du groupe consultatif de ministres ou représentants de haut niveau : note du Directeur exécutif</p>	<p>Ce document est présenté en application du paragraphe 2 de la décision 25/4. Il contient les résultats des travaux du groupe consultatif de ministres ou représentants de haut niveau sur la gouvernance internationale de l'environnement.</p> <p>Le document fait suite à un projet de décision soumis par les coprésidents du groupe consultatif pour examen par le Conseil.</p> <p>Il fait également suite aux documents soumis au groupe consultatif à ses première et deuxième réunions, tenues à Belgrade en juin 2009 et à Rome en octobre 2009, respectivement, qui peuvent être consultés sur le site Internet pertinent.</p>
<p>UNEP/GCSS.XI/5</p> <p>Observations du Directeur exécutif sur l'étude de gestion de la gouvernance de l'environnement au sein du système des Nations Unies effectuée par le Corps commun d'inspection : note du Directeur exécutif</p>	<p>Ce document contient les observations du Directeur exécutif sur le rapport du Corps commun d'inspection, au vu de sa pertinence pour les travaux du Conseil/Forum afin de donner suite à la décision 25/4.</p>
<p>UNEP/GCSS.XI/6</p> <p>Rapport d'activité sur le mercure : rapport du Directeur exécutif</p>	<p>Ce document fournit des informations sur l'état d'avancement des activités sur le mercure, qui s'appuient sur la section III de la décision 25/5 qui a été adoptée. Il contient des informations sur les résultats de la réunion du groupe de travail spécial à composition non limitée chargé des travaux préparatoires du Comité de négociation intergouvernemental sur le mercure, tenue à Bangkok en octobre 2009, et sur le Partenariat mondial sur le mercure.</p>
<p>UNEP/GCSS.XI/7</p> <p>Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques : rapport du Directeur exécutif</p>	<p>Ce document contient les résultats de la deuxième réunion intergouvernementale et multipartite, tenue à Nairobi en octobre 2009 en application du paragraphe 3 de la décision 25/10.</p> <p>Le document suggère que le Conseil/Forum décide de la voie à suivre dans le cadre du processus, y compris la convocation d'une troisième réunion de ce type durant le premier semestre de 2010 et la transmission des résultats de cette troisième réunion à l'Assemblée générale, à sa soixante-cinquième session, pour examen durant la réunion de haut niveau consacrée à la diversité biologique en septembre 2010 et par la suite.</p>
<p>UNEP/GCSS.XI/8</p> <p>Droit de l'environnement : rapport du Directeur exécutif : projet de directives pour l'élaboration d'une législation nationale sur l'accès à l'information, la participation du public et l'accès à la justice dans le domaine de l'environnement</p>	<p>Ce document est présenté en application du paragraphe 2 de la section II de la décision 25/11.</p> <p>Il contient le projet de directives pour l'élaboration d'une législation nationale sur l'accès à l'information, la participation du public et l'accès à la justice dans le domaine de l'environnement, et suggère que le Conseil/Forum adopte ces directives.</p> <p>Le document UNEP/GCSS.XI/INF/6 fournit des informations pertinentes.</p>

Cote et titre du document	Annotations
<p>UNEP/GCSS.XI/9 Rapport de suivi sur l'état de l'environnement dans la bande de Gaza : rapport du Directeur exécutif</p>	<p>Ce document est présenté en application du paragraphe 6 de la décision 25/12, qui priait notamment le Directeur exécutif de soumettre, à la présente session du Conseil/Forum, un rapport de suivi sur les constatations, les résultats et les recommandations d'une mission de spécialistes de l'environnement envoyée dans la bande de Gaza.</p>
<p>UNEP/GCSS.XI/10 Document d'information pour les consultations ministérielles : document de synthèse présenté par le Directeur exécutif : gouvernance internationale de l'environnement et développement durable</p>	<p>Ce document fournit brièvement des informations de base sur la gouvernance internationale de l'environnement, thème I des consultations ministérielles. Il a pour objet de stimuler les débats durant les consultations ministérielles.</p> <p>Le document UNEP/GCSS.XI/INF/9 fournit des informations pertinentes.</p>
<p>UNEP/GCSS.XI/10/Add.1 Document d'information pour les consultations ministérielles : document de synthèse présenté par le Directeur exécutif : économie verte</p>	<p>Ce document fournit brièvement des informations de base sur l'économie verte, thème II des consultations ministérielles. Il a pour objet de stimuler les débats durant les consultations ministérielles.</p> <p>Les documents UNEP/GCSS.XI/INF/9 et INF/10 fournissent des informations pertinentes.</p>
<p>UNEP/GCSS.XI/10/Add.2 Document d'information pour les consultations ministérielles : document de synthèse présenté par le Directeur exécutif : biodiversité et écosystèmes</p>	<p>Ce document fournit brièvement des informations de base sur la biodiversité et écosystèmes, thème III des consultations ministérielles. Il a pour objet de stimuler les débats durant les consultations ministérielles.</p> <p>Le document UNEP/GCSS.XI/INF/9 fournit des informations pertinentes.</p>
<p>UNEP/GCSS.XI/INF/2 UNEP Yearbook 2010: Note by the Executive Director</p>	<p>Ce document examine en six chapitres les avancées scientifiques et développements intervenus et se penche sur les progrès accomplis en matière de gouvernance de l'environnement, les effets de la perte continue de biodiversité et de la dégradation des écosystèmes et de l'atmosphère terrestre, les liens entre la santé humaine, les catastrophes écologiques et les conflits et l'utilisation non viable des ressources. L'eau est le sujet central de l'un des sous-thèmes dans chaque chapitre.</p>
<p>UNEP/GCSS.XI/INF/3 Issues arising from the resolutions of the General Assembly at its sixty-fourth session: Note by the Executive Director</p>	<p>Ce document résume les questions découlant des résolutions de l'Assemblée générale à sa soixante-quatrième session qui présentent un intérêt pour le Conseil/Forum.</p>
<p>UNEP/GCSS.XI/INF/4 Execution of the budgets of the United Nations Environment Programme: Note by the Executive Director</p>	<p>Ce document est soumis en application du paragraphe 11 de la décision 25/13. Il contient des informations sur l'exécution du budget du PNUE, y compris les contributions volontaires et les dépenses.</p>
<p>UNEP/GCSS.XI/INF/7 UNEP contribution to the Commission on Sustainable Development at its eighteenth session: Background note by the Executive Director</p>	<p>Ce document fournit brièvement aux ministres des informations de base sur la contribution du PNUE aux travaux de la Commission du développement durable à sa dix-huitième session. Il sera examiné lors du petit déjeuner/table ronde ministérielle organisé durant la onzième session extraordinaire du Conseil/Forum.</p> <p>Le document UNEP/GCSS.XI/INF/9 fournit des informations pertinentes.</p>

Cote et titre du document	Annotations
<p>UNEP/GCSS.XI/INF/8 Financing the chemicals and wastes agenda: Note by the Executive Director</p>	<p>Ce document fournit des informations sur les consultations menées par le PNUE sur les options de financement dans le domaine des produits chimiques et des déchets, qui ont été lancées pour examiner les possibilités d'obtenir un financement approprié dans les domaines des produits chimiques et des déchets.</p> <p>Le document contient aussi une étude documentaire révisée sur les options de financement dans le domaine des produits chimiques et des déchets. Le document UNEP/GCSS.XI/INF/8/Add.1 fournit également des informations pertinentes.</p>

27. Conformément à l'alinéa d) du paragraphe 7 de la décision 19/32, le Comité des représentants permanents auprès du PNUE préparera des projets de décision qui seront soumis au Conseil/Forum pour examen dans un document de session.

Point 5. Questions diverses

28. Le Conseil/Forum souhaitera peut-être examiner toute autre question soulevée par ses membres et ses observateurs.

Point 6. Adoption du rapport

29. Le Conseil/Forum examinera et adoptera son rapport.

Point 7. Clôture de la session

30. Le Conseil/Forum devrait terminer les travaux de sa onzième session extraordinaire le vendredi 26 février 2010 avant 18 heures.

Annexe

Calendrier provisoire des réunions et des manifestations

Dimanche 21 février 2010

Matinée – après-midi

**Forum mondial des grands groupes et des parties prenantes
9 heures – 12 heures et 14 heures - 17 heures, *salle Nusantara***

- ▲ On trouvera des informations détaillées sur le programme du Forum sur le site Internet à l'adresse : http://www.unep.org/civil_society/GCSF/indexGCSF11.asp

**Conférence de presse
13 heures – 14 heures, *Auditorium***

- ▲ Conférence de presse publique

- ▲ Tout au long des réunions des Conférences des Parties et de la onzième session extraordinaire, chaque groupe régional disposera de salles pour se réunir en dehors des heures officielles de réunion. Les salles attribuées aux bureaux des Conférences des Parties seront annoncées.

Lundi 22 février 2010

Matinée – après-midi

**Forum mondial des grands groupes et des parties prenantes
9 heures – 12 heures et 14 heures – 17 heures, *salle Nusantara***

**Réunions extraordinaires simultanées des Conférences des Parties
10 heures – 13 heures et 15 heures – 18 heures, *salle de conférence Nusa Indah***

- ▲ On trouvera des informations détaillées sur le programme des réunions à l'adresse : <http://excops.unep.ch>.

Mardi 23 février 2010

Matinée – après-midi

Réunions extraordinaires simultanées des Conférences des Parties
10 heures – 13 heures et 15 heures – 18 heures, *salle de conférence Nusa Indah*

Conférence de presse
13 heures – 14 heures, *Auditorium*

Soirée

Consultations informelles avec les groupes régionaux
18 heures – 19 heures, *salle Jakarta*

Cérémonie de remise du prix Sasakawa
19 h 30 – 21 heures, *lieu à confirmer*

Mercredi 24 février 2010

Matinée

Réunions extraordinaires simultanées des Conférences des Parties
8 heures – 9 h 30, salle Nusantara

Séance consacrée à la prise de décisions

Plénière : consultations ministérielles
10 heures – 13 heures, salle de conférence Nusa Indah

- Point 1 :** Ouverture de la session
- ▲ Allocution de bienvenue de M. Oliver Dulić, Ministre de l'environnement et de la planification spatiale de la Serbie et Président du Conseil d'administration;
 - ▲ Allocution du représentant du Gouvernement indonésien;
 - ▲ Message du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies;
 - ▲ Allocution du Directeur exécutif du PNUE.

Point 2 : Organisation de la session

- Point 2 :** Organisation de la session
Point 2 a) : Élection du Bureau
Point 2 b) : Adoption de l'ordre du jour
Point 2 c) : Organisation des travaux

Déclaration de politique générale du Directeur exécutif

Point 4 : Nouvelles questions de politique générale : l'environnement dans le système multilatéral

Séance plénière d'ouverture
 « L'environnement dans le système multilatéral »
 Exposé d'orientation générale

Pause déjeuner

Conférence de presse
13 heures – 14 heures, Auditorium

- ▲ Lancement de l'Annuaire du PNUE 2010 : Avancées scientifiques et développements dans notre environnement en mutation

Manifestation spéciale 1
13 h 30 – 14 h 30, salle Frangipani

Manifestation spéciale 2
13 h 30 – 14 h 30, salle Hibiscus

- ▲ Des informations détaillées sur chaque manifestation spéciale seront données dans le journal publié chaque jour.

Mercredi 24 février 2010

Après-midi

<p align="center">Consultations ministérielles 15 heures – 18 heures, <i>salle de conférence Nusa Indah</i></p>	<p align="center">Comité plénier 15 heures – 18 heures, <i>salle Nusantara</i></p>
<p>Point 4 : Nouvelles questions de politique générale : l'environnement dans le système multilatéral</p> <p align="center">Séance plénière I « Gouvernance internationale de l'environnement et développement durable »</p> <ul style="list-style-type: none"> ▲ Exposé d'orientation générale ▲ Débat 	<p>Point 4 : Nouvelles questions de politique générale : l'environnement dans le système multilatéral</p> <p>Élection du Rapporteur Organisation des travaux</p>

Soirée

<p align="center">Réception 18 h 30 – 20 heures, <i>lieu à confirmer</i></p>
<p align="center">Réception offerte par le Gouvernement indonésien</p>

Jeudi 25 février 2010

Matinée

<p>Petit déjeuner ministériel 8 heures – 9 h 30, <i>salle Jakarta</i></p>
<p>Débat informel sur les relations entre le PNUE et la Commission du développement durable à sa dix-huitième session</p>

<p>Consultations ministérielles 10 heures – 13 heures, <i>salles Jakarta, Bougainville, Orchid, Frangipani et Hibiscus [les salles attribuées seront confirmées]</i></p>	<p>Comité plénier 10 heures – 13 heures, <i>salle Nusantara</i></p>
<p>Point 4 : Nouvelles questions de politique générale : l'environnement dans le système multilatéral</p> <p>Tables rondes ministérielles parallèles Thème : « Economie verte »</p>	<p>Point 4 : Nouvelles questions de politique générale : l'environnement dans le système multilatéral</p>

Pause déjeuner

<p>Conférence de presse 13 heures – 14 heures, <i>Auditorium</i></p>

<p>Manifestation spéciale 3 13 h 30 – 14 h 30, <i>salle Frangipani</i></p>	<p>Manifestation spéciale 4 13 h 30 – 14 h 30, <i>salle Hibiscus</i></p>
<p>▲ Des informations détaillées sur chaque manifestation spéciale seront données dans le journal publié chaque jour.</p>	

Après-midi

<p>Consultations ministérielles 15 heures – 18 heures, <i>salle de conférence Nusa Indah</i></p>	<p>Comité plénier 15 heures – 18 heures, <i>salle Nusantara</i></p>
<p>Point 4 : Nouvelles questions de politique générale : l'environnement dans le système multilatéral</p> <p>Séance plénière II « Biodiversité et écosystèmes »</p> <ul style="list-style-type: none"> ▲ Exposé d'orientation générale ▲ Groupe de discussion 	<p>Point 4 : Nouvelles questions de politique générale : l'environnement dans le système multilatéral</p> <p>Adoption du rapport et conclusion des travaux du Comité</p>

Vendredi 26 février 2010

Matinée

Consultations ministérielles
10 heures – 13 heures, *salle de conférence Nusa Indah*

Point 4 : Nouvelles questions de politique générale : l'environnement dans le système multilatéral

Séance consacrée à la prise de décisions

Cette séance conjointe du Conseil d'administration/Forum ministériel mondial sur l'environnement offrira au Conseil l'occasion de prendre des décisions, y compris sur les déclarations, allocutions ou communiqués ministériels, les questions découlant du Comité plénier et toute question découlant du Forum qui appelle une décision. Les participants examineront également le projet de résumé du Président. En outre, les ministres seront appelés à se pencher sur les résultats de la quinzième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et leurs implications pour le PNUE, et à examiner la contribution du PNUE à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable en 2012 (Rio + 20).

Pause déjeuner

Conférence de presse
13 heures – 14 heures, *Auditorium*

- ▲ Conférence de presse de clôture

Manifestation spéciale 5
13 h 30 – 14 h 30, *salle Frangipani*

Manifestation spéciale 6
13 h 30 – 14 h 30, *salle Hibiscus*

- ▲ Des informations détaillées sur chaque manifestation spéciale seront données dans le journal publié chaque jour.

Après-midi

Plénière : consultations ministérielles
15 heures – 18 heures, *salle de conférence Nusa Indah*

Point 3: Vérification des pouvoirs des représentants

Point 5 : Questions diverses

Point 6 : Adoption du rapport

Point 7 : Clôture de la session